



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION

Fondé par : CSTC et SECO
Certificateur accrédité n° 028PR

Rue d'Arlon 53
BE - 1040 BRUXELLES

Tel.: + 32 2 238 24 11
Fax: + 32 2 238 24 01



021 PROD

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ



BB – 651 – 0553 – 1329 P-D1 – B-EUP

BB – 651 – 0553 – 1329 P-D2 – B-EUP

BB – 651 – 0553 – 1329 P-D3 – B-EUP

BCCA déclare qu'il a été constaté que

**Câblerie d'Eupen sa
Rue de Malmedy 9
4700 EUPEN**

prend les mesures nécessaires pour que

**les tuyaux en poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) du
groupe de diamètre: D1, D2 et D3**

fabriqués dans l'unité de production

**Câblerie d'Eupen sa
Rue de Malmedy 9
4700 EUPEN**

répondent à une spécification, établie selon les règles de la norme NBN EN 1329

Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments – Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U)

et le PTV 1005.

Le certificat est attribué sur base de l'examen et de l'acceptation des essais types initiaux (ITT) pertinents sur des échantillons représentatifs, pris sur le lieu de production, et sur base de l'inspection initiale de la production et du système de contrôle de production (FPC).

BCCA confirme que le producteur soumet sa production à un système de contrôle de production adéquat et qu'il effectue régulièrement des essais sur des échantillons, prélevés de la production suivant un plan d'échantillonnage fixé. BCCA surveille la production et le contrôle de production par des audits de système FPC annuels, par des contrôles périodiques des registres d'autocontrôle et par des essais dans des laboratoires externes.

Sur base de l'attribution et le maintien du certificat, le producteur a droit à l'usage de la marque BENOR afin d'attester la conformité de son produit.

Ce certificat prend cours le 1^{er} mars 2011 et expire au plus tard le 1^{er} mars 2014.

Fait à Bruxelles, le 1^{er} mars 2011.

ir. Benny De Blaere
Directeur Général